Association régionale de soccer de l'Estrie
350 Terrill, bureau 271
Sherbrooke (QC) J1E 3S7
819.564.6700
arse@soccer-estrie.qc.ca
www.soccer-estrie.qc.ca

Assemblée générale annuelle 2023
Procès-verbal

Étaient présents le 26 mars 2024 au Centre multisport Roland-Dussault, Sherbrooke, salle multifonctionnelle, à 18 h 30:

Luc Tremblay	Soccer Estrie - Président
Julie Desmarais	Soccer Estrie – 1e vice-président
Richard Pierre-Gilles	Soccer Estrie – 2e vice-président
Jean Bossé	Soccer Estrie - Secrétaire-trésorier
Louis Provencher	Soccer Estrie - Directeur
Éric Charest-Pelletier	CS Coaticook-Compton
Simon-Pierre Dubé	CS Haut-Saint-François
Sylvie Jetté	CS Magog
Martin Charland	CS Magog
Joann Herbers	CS Richmond
Martine Pelletier	CS Mégantic
Jean-Claude Vaillancourt	CS Sherbrooke
Charphadine Nagombe	CS Sherbrooke
Éric Fontaine	CS Sherbrooke
Sylvain Demers	CS Sherbrooke
Nina Dickey	CS Val-des-Sources
Martin Tremblay	CS Windsor
Jean-Lou Leduc-Paré	Soccer Estrie - Directeur général
David Guicherd	Soccer Estrie – Directeur technique régional
Daniel Saint-Martin	Soccer Estrie - Coordonnateur administratif et à l'arbitrage
Sylvie Couture	Soccer Estrie - Comptable et registraire régionale

1. Ouverture de l'assemblé : 18 h 35

M. Luc Tremblay préside l'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux membres présents et fait la lecture du projet d'ordre du jour.

2. Présentation des lettres de créance des délégués de membre ordinaire

Les lettres de créance sont recueillies et comptabilisées. Tous les membres présents sont en règle. Le nombre de votes s'élève à 17.

3. Vérification du droit de présence et du droit de vote

Le président déclare qu'il y a quorum.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'AGA 2022

L'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2023 est lu par M. Jean-Lou Leduc-Paré. Il est proposé de l'adopter tel quel.

AGA2301 proposé par Éric Fontaine
appuyé par Simon-Pierre Dubé **Adopté à l'unanimité**

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2022

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2022 est lu par M. Jean-Lou Leduc-Paré. Il est proposé de l'adopter tel quel.

AGA2302 proposé par Sylvie Jetté
appuyé par Martine Pelletier **Adopté à l'unanimité**

6. Rapports

6.1 - Présidence

M. Luc Tremblay débute la lecture du rapport du président en remerciant les membres de leur grande marque de confiance qui aura permis à Soccer Estrie de passer au travers les hauts et les bas de la saison 2023.

Lors de ses visites sur les terrains, il a pu croiser un bon nombre de membres qui, par leur sourire, leur joie, leur détermination, leurs bons coups, leurs situations cocasses et leur reconnaissance, se sont avérés une grande source d'énergie et de motivation.

Il poursuit en remerciant l'apport indéniable des membres du conseil d'administration et du comité exécutif. Enfin, il exprime sa reconnaissance envers tous les employés permanents et contractuels pour leurs efforts déployés au cours des derniers mois.

6.2 - Trésorerie

M. Jean Bossé présente le rapport financier 2023. Il est proposé d'adopter les états financiers tels que présentés.

AGA2303 proposé par Julie Desmarais
appuyé par Richard Pierre-Gilles **Adopté à l'unanimité**

6.3 - Autres rapports

Directeur général
Bien que son mandat n'ait commencé qu'au début de l'année 2024, M. Jean-Lou Leduc-Paré fait la présentation du rapport annuel de la Direction générale. L'année 2023 a été marquée par le changement de garde au poste du directeur général. En effet, après le départ à la retraite de M. André Cabana, c'est M. Stéphane Asselin qui a, pour une courte période, assumé ce rôle. Même si la saison estivale a commencé avec plusieurs embûches, notamment dues au changement de personnel chez Soccer Estrie, à la nouvelle plateforme informatique Spordle et à la météo défavorable, la saison s'est tout de même bien terminée.

M. Leduc-Paré poursuit la lecture de son rapport en énumérant les faits marquants de Soccer Estrie en 2023 ainsi que les grands défis de 2024. Il termine en remerciant tous les administrateurs, bénévoles et employés des neuf clubs de la région. Il mentionne le grand vide qu'a laissé, dans le monde estrien du soccer, le décès de M. Richard Hébert. Il remercie le personnel de l'Association, le comité exécutif, particulièrement le travail du président Luc Tremblay, et les membres du conseil d'administration.

Communications
M. Jean-Lou Leduc-Paré fait la lecture du rapport du secteur des communications. Le site Web de Soccer Estrie, qui demeure l'une des plaques tournantes de nos communications, permet aux membres d'y trouver toutes les informations utiles au déroulement du soccer en région. La page Facebook demeure l'outil le plus utilisé pour la transmission des informations courantes. Elle diffuse les photos et vidéos de nos différentes activités.
Le gala de l'année 2023 fut tenu à guichet fermé au Centre Québecor. Au Gala de la Mi-Temps de Soccer Québec, Mme Martine Pelletier et M. Marc-André Nadeau du club de soccer du la région de Mégantic ont été honorés à titre de personnalité de l'année pour l'Estrie. Au Gala du Mérite sportif de l'Estrie, trois de nos finalistes ont remporté un Victor. Durant l'année 2023, plus de dix articles de presse ont couvert des évènements tenus par les clubs ou par Soccer Estrie.

Registrariat
M. Jean-Lou Leduc-Paré poursuit avec les statistiques du secteur registrariat. Étant donné les inconvénients rencontrés lors de la mise en place du nouveau logiciel de registrariat Spordle, un tableau de données approximatives est présenté tout en mentionnant que ces chiffres peuvent être modifiés ultérieurement.

Compétitions
M. Daniel Saint-Martin, récemment nommé coordonnateur aux compétitions, dépose ensuite le rapport 2023 du secteur des compétitions. La saison 2023, haute en émotions, n'est pas venue à bout des nombreux efforts déployés et il a été possible de jouer une saison complète et de tenir les activités régulières de fin de saison. Il remercie tous les clubs et leurs membres de leur patience et de leur temps pour la mise en place des différents calendriers de matchs.
Le Mistral de Sherbrooke a fait la tenue du Festival d'ouverture U9-U10, celui de fin de saison a été organisé par Les Dribbleurs du Haut St-François et le Festival de fin de saison U11-U12 s'est déroulé à Magog.
Cette année, on a pu assister à la première édition du Tournoi provincial MASS du Mistral de Sherbrooke qui regroupait des équipes U9 à U12 de partout au Québec et même en Ontario. Le Tournoi des Frontières de Coaticook a eu lieu au début du mois d'août.

Technique
M. David Guicherd, directeur technique régional, fait la lecture du rapport technique. Huit clubs de la région ont maintenu leur licence *Soccer de qualité* du Programme de reconnaissance des clubs. Le Mistral de Sherbrooke a enfin obtenu sa licence provinciale. Le club de Magog a posé sa candidature pour l'obtention d'une licence régionale en 2024.
Année record en région, sept éducateurs sont nouvellement qualifiés pour la licence C et cinq sont encore dans le processus de certification. Tandis que le nombre d'inscription augmente chez les garçons, celui chez les filles dégrade. Ce problème est d'envergure provinciale. Soccer Québec est maintenant en réflexion pour trouver des pistes de solutions. Les inscriptions au programme Sport-études sont grandissantes, le plateau maximal de 144 joueurs devrait être atteint en 2024-2025. Enfin, notre travail est toujours défini par trois grands objectifs : soutien aux clubs, formation du joueur et des entraîneurs et structure et projet.

Arbitrage
M. Daniel Saint-Martin, coordonnateur à l'arbitrage, termine avec le rapport du secteur arbitrage. Encore cette année, nous avons observé une augmentation du nombre d'arbitres formés et affiliés. Les problématiques en début de saison, la pluie et les remises de match ont eu un impact sur la disponibilité des arbitres. Il est à noter que pour une première fois, une formation d'arbitres a été organisée en cours de saison.
Il souligne le travail des arbitres de la région qui se sont démarqués à l'extérieur de l'Estrie. Il s'agit de Sheila Couture, Félix Côté-Leclerc, Anass Chraibi, Ali Chraibi, et de Safiy Yahia. Il informe les gens des visages qui composent le CRA et de son organisation. Il élabore sur l'évolution des affiliations des arbitres. Il parle du nombre d'arbitres qui ont suivi une formation en 2023 ainsi que du nombre d'encadrements et d'évaluations réalisées l'été dernier. Enfin, dans le cadre des ateliers régionaux de développement, deux ateliers à l'intérieur ont eu lieu avant le début de la saison.

7. Amendements aux statuts et règlements

Il n'y a eu aucun amendement aux statuts et règlements approuvé par le conseil d'administration depuis la dernière assemblée générale annuelle.

8. Élections

8.1 Nomination d'un président d'élection

M. Sylvain Demers est proposé par M. Luc Tremblay.
M. Sylvain Demers accepte.

8.2 Nomination d'un secrétaire d'élection

Mme Sylvie Couture est proposée par M. Jean Bossé.
Mme Sylvie Couture accepte.

8.3 Élections des officiers

2e Vice-Président (2 ans)

Il est proposé M. Louis Provencher au poste de 2e vice-président pour un mandat de deux ans. M. Louis Provencher accepte.
Il est proposé Mme Sylvie Jetté au poste de 2e vice-président pour un mandat de deux ans. Mme Sylvie Jetté accepte.
On procède au vote par bulletin secret. Mme Sylvie Jetté est élue au poste de 2e vice-président pour un mandat de deux ans.

Secrétaire-trésorier

Il est proposé M. Jean Bossé au poste de secrétaire-trésorier pour un mandat de deux ans. M. Jean Bossé accepte et il est élu par acclamation.

9. Nomination d'un expert-comptable

Il est proposé que, M. Louis Desautels, ou toute autre personne accréditée de La Formule CPA, soit nommé expert-comptable de l'organisation et qu'il puisse exercer son mandat jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des membres ou jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé, moyennant une rétribution fixée par les administrateurs, et que les administrateurs puissent être autorisés à fixer une telle rétribution.

AGA2304 proposé par Jean Bossé
appuyé par Richard Pierre-Gilles **Adopté à l'unanimité**

10. Affaires nouvelles

Aucun point n'est apporté.

11. Suggestions des membres

11.1 M. Jean-Claude Vaillancourt propose de faire une rétrospection qui porterait sur le soccer féminin, l'arbitrage et la gouvernance.
11.2 M. Simon-Pierre Dubé suggère d'augmenter le budget accordé au secteur arbitrage, notamment en haussant la tarification des arbitres.
11.3 M. Sylvain Demers aimerait voir un changement dans la façon de faire de Soccer Estrie qui permettrait d'améliorer la structure budgétaire.

12. Levée de l'assemblée.

La levée de l'assemblée est proposée à 20 h 03.

AGA2305 proposée par Martine Pelletier
appuyée par Jean-Claude Vaillancourt **Adoptée à l'unanimité**